

OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER(ÈRE) SPÉCIALISÉ(E)

- Service :** Travaux publics
Statut : Poste syndiqué | Auxiliaire
Horaire : Temps plein | 40 heures/semaine
Salaire : Taux horaire entre 33,05 \$ et 41,31 \$

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous la responsabilité du coordonnateur et du contremaître des travaux publics, la personne titulaire effectue divers travaux d'entretien, au sein d'une équipe de travail multidisciplinaire, sur les réseaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial ainsi que sur les voies publiques. Elle s'assure que les travaux sont exécutés conformément à la planification établie par le Service des travaux publics et aux normes techniques applicables, le tout conforme aux règles de santé et sécurité au travail. À l'occasion, elle peut être appelée à faire des interventions d'urgence qui nécessitent des heures supplémentaires en soirée et pendant les fins de semaine.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Localiser et réparer les fuites d'aqueduc;
- Inspecter les réseaux d'égouts à l'aide de la caméra et du localisateur de conduites;
- Gérer une équipe de travail affectée aux travaux de rinçage du réseau d'aqueduc;
- Lire et interpréter les plans des infrastructures municipales;
- Superviser l'équipe de travail affectée aux réparations, à la préparation et à l'asphaltage des routes de la voie publique;
- Superviser les entrepreneurs affectés à l'entretien du réseau;
- Entretien, réparer et installer des bornes-fontaines;
- Coordonner une équipe de travail affectée aux réparations et aux branchements des futurs services d'aqueduc et d'égouts sur les réseaux principaux de la Ville;
- Réaliser l'entretien et le dégel des conduites d'aqueduc, des égouts, des ponceaux et des autres infrastructures connexes;
- Réaliser l'entretien des ponceaux et de la signalisation;
- Boucher les trous dans les rues à l'aide d'asphalte froid ou chaud ou de tout autre matériau autorisé, combler les affaissements de la chaussée et creuser des tranchées;
- Nettoyer et déblayer, au besoin, les bornes-fontaines, les accès et les toitures des infrastructures municipales durant la saison hivernale. Sabler ou saler les entrées, escaliers et accès à ces édifices ou infrastructures;
- Tenir à jour un registre d'inventaire du matériel des travaux publics;
- Collaborer à la gestion des plaintes;
- Veiller à l'application des procédures de travail sécuritaire conformément aux normes de la santé et de la sécurité au travail;
- Avoir le souci constant de sa sécurité et de celle des autres.

Cette description d'emploi n'est pas limitative. Elle contient les éléments caractéristiques de l'emploi et ne doit pas être considérée comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes à la fonction. La personne titulaire peut être appelée à s'acquitter de toutes autres tâches demandées par son supérieur immédiat, pour autant qu'elles soient connexes.

FORMATION ET EXPÉRIENCE

- Diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent;
- Toute combinaison d'expérience jugée pertinente pourra être considérée;
- Détenir un permis de conduire de classe 5 valide;
- Cumuler au moins 12 mois d'expérience pertinente en lien avec l'emploi.

CONDITIONS DE L'EMPLOI

Selon la convention collective actuellement en vigueur à la Ville de Chibougamau :

- Taux horaire variant entre 33,05 \$ et 41,31 \$, selon l'expérience;
- Horaire de travail flexible* (*en fonction des besoins du service, dans une optique de conciliation travail-famille et vie personnelle et en respectant l'équité entre les salariés);
- Horaire de 40 heures/semaine;
- Le personnel auxiliaire reçoit 13 % de son salaire en supplément sur chaque paie afin de compenser les avantages sociaux auxquels il n'a pas droit, notamment l'assurance collective, les congés de maladie et le régime de retraite.

La Ville de Chibougamau souscrit à un programme d'accès à l'égalité et elle encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Toute personne intéressée et possédant l'expérience requise est invitée à déposer sa candidature en ligne au <https://www.ville.chibougamau.qc.ca/participation-citoyenne/emplois>.

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

Date limite : 26 juin 2026

DONNÉ À CHIBOUGAMAU, ce 5 juin 2026

Stéphany Gaudreault, coordonnatrice ressources humaines et communications